

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

SECURITY  
COUNCIL

CONSEIL  
DE SECURITE

S/1147  
24 décembre 1948  
ORIGINAL : FRENCH

BINDER SET

CABLOGRAMME EN DATE DU 23 DECEMBRE 1948 ADRESSE PAR LE MINISTRE DES  
AFFAIRES ETRANGERES DE L'EGYPTE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE  
FAISANT ETAT D'UNE VIOLATION DE LA TREVE PAR LES FORCES JUIVES ET  
DEMANDANT LA CONVOCATION DU CONSEIL DE SECURITE

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de votre Excellence que les forces Juives ont déchaîné le 22 décembre 1948 une attaque aérienne sur les aérodromes égyptiens à Elariche, à Rafah et sur Khan Younes et ont bombardé ces régions ainsi que Falouja qui a été la cible des attaques juives toute la journée. Des vaisseaux de guerre juifs ont attaqué le même jour les forces égyptiennes de terre. Des forces juives terrestres se concentrent le long du front égyptien en prévision d'une attaque contre les forces égyptiennes. A dix heures et demie du soir les forces juives ont lancé une attaque violente contre les forces égyptiennes se servant de blindés, de canons et de petites armes et une bataille violente fait rage dans les secteurs de Dair El Balah et de Khan Younes. Les attaques juives continuent. Ces opérations qui sont la suite ininterrompue des actes que les forces juives ne cessent de commettre constituent une violation flagrante des ordres du Conseil de sécurité ordonnant cesser le feu. Je prie votre Excellence de convoquer Conseil de sécurité pour examiner situation résultant de ces violations réitérées.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma haute considération.

signé : Ahmed Mohamed Khachaba

Ministre des Affaires étrangères  
du Royaume d'Egypte.

